



*France*  
**TIERS  
LIEUX**

---

# Qu'est-ce qu'un tiers-lieu ?



“ Un tiers-lieu  
est un bien commun  
entretenu par et avec  
un collectif dans  
un cadre de confiance ”

**MOVILAB**

— Outil de documentation  
libre des tiers-lieux

## NOUVEAU VISAGE DE LA FRANCE QUI INNOVE, EN HYPER-PROXIMITÉ

**3500**

tiers-lieux en France

**62%**

en dehors des  
métropoles

**34%**

des tiers-lieux  
en milieu rural

**28%**

des tiers-lieux  
dans des villes  
moyennes

## LES TYPOLOGIES DE TIERS-LIEUX

**55%**

Bureaux  
partagés  
coworking

**31%**

Tiers-lieux  
culturels

**28%**

Fablab/Makerspace  
Hackerspace  
(Espaces du Faire)

**16%**

Ateliers  
artisanaux  
partagés

**15%**

Living Labs /  
Laboratoires  
d'innovation sociale

**10%**

Tiers-lieux  
nourriciers

**6%**

Cuisines  
partagées

## UNE NOUVELLE ÉCONOMIE DES TERRITOIRES

**882 M€**

de chiffre  
d'affaires

SOIT

**250 000€**

de chiffre d'affaires en moyenne

**46%**

des tiers-lieux sont  
engagés dans l'économie  
circulaire et le réemploi

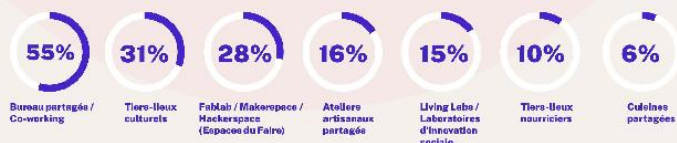
PRÈS DE

**50 000**

structures  
économiques  
hébergées

# Chiffres clés issus du recensement 2023

## Les tiers-lieux, acteurs incontournables de nos territoires



### Acteurs d'hyperproximité



### Une nouvelle économie des territoires



**250 000 €** Un chiffre d'affaires moyen identique à celui d'une startup



## Lieux hybrides, engagés dans l'action publique



### Moteurs pour la vie locale



### Lieux de coopérations et d'engagement citoyen



### Parmi les statuts juridiques des tiers-lieux :



### Emplois



## La transition écologique en action



### Lieux d'apprentissage & d'insertion



Les tiers-lieux maillent le territoire français d'espaces et d'actions de médiation numérique. Ils participent au développement d'un numérique d'intérêt général qui connecte, qui relie, qui facilite et qui renforce les coopérations locales.

**France Tiers-Lieux :**  
**un groupement d'intérêt public au service de la coordination**  
**des politiques publiques territoriales**



## NOS MISSIONS

### 1. Comprendre et analyser l'écosystème

À travers l'Observatoire des tiers-lieux, nous analysons les évolutions de l'écosystème et produisons des études afin d'affiner et mieux comprendre la réalité des tiers-lieux en France.

### 2. Animer les programmes de soutien aux tiers-lieux

Nous co-construisons et animons, en lien avec les acteurs publics nationaux ou locaux, des politiques publiques relatives aux tiers-lieux.

### 3. Accompagner les porteurs de projet

Nous accompagnons, avec les réseaux associés, les acteurs des tiers-lieux dans le développement et la pérennisation de leurs projets.

### 4. Accompagner et coordonner l'action publique

Nous coordonnons les actions pour mettre en lien les différentes parties prenantes, tant à l'échelle nationale que locale, et nous animons une communauté des acteurs publics engagés pour les tiers-lieux.

# NOS ACTIONS

## FABRIQUES DE TERRITOIRE

57 millions d'€ sur 2019-2024

Porté par le ministère de la Cohésion des territoires

Première politique publique de soutien aux tiers-lieux, plus de **400 Fabriques de territoire**, labellisées entre 2019 et 2024 par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, sont **des tiers-lieux animant une communauté d'acteurs locaux en faveur du maintien du lien social et de l'activité locale**.

Principalement en territoires ruraux, petites villes, moyennes villes et QPV, ils portent des projets collectifs répondant aux besoins du territoire : espaces de travail partagés, fablabs, espaces agricoles mutualisés, tiers-lieux culturels ou de production...

## MANUFACTURES DE PROXIMITÉ

30 millions d'€ sur 3 ans

Porté par les ministères de la Cohésion des territoires et des TPE/PME

**100 tiers-lieux de production, mutualisant des moyens, parcs machines et compétences au service d'une communauté de professionnels ont été encouragés par les ministères de la Cohésion des territoires et des TPE/PME pour soutenir l'activité locale**, et labellisés par l'Agence nationale de la cohésion des territoires. Ils participent tous de la relocalisation de la production et sont engagés dans la transition écologique et la transmission des savoir-faire pour développer des compétences localement nécessaires au maintien des filières et à leur renouvellement. Les enjeux d'éco-conception de réemploi, de recyclage sont au cœur de leurs préoccupations quelles que soient les filières concernées : bois, textile, métiers d'art, agriculture... L'ensemble des projets ont suivi un programme d'incubation de 4 mois et bénéficient d'une enveloppe d'accompagnement sur-mesure pendant 2 ans.

## DEFFINOV

50 millions d'€ sur 3 ans

Porté par le ministère du Travail

**185 projets sont soutenus à travers des appels à projets régionaux ayant ciblé tiers-lieux et organismes de formation**, en consortium, pour :

1. donner accès aux formations au plus grand nombre dans les territoires grâce à l'accueil de parcours de formation en tiers-lieux
2. développer de nouvelles approches pédagogiques capitalisant sur l'hybridation des activités et la coopération des acteurs localement autour d'enjeux en commun (sur une filière, en réponse à un public cible, pour développer du commun...)

## OBSERVATOIRE DES TIERS-LIEUX

Le pôle Observatoire produit de la connaissance et des savoirs sur l'écosystème des tiers-lieux. Il est composé d'un « **media** » qui publie tous les mois des articles, dossiers, portraits de tiers-lieux ; une rubrique « **recherche** » qui anime des collectifs de chercheurs ou agrège leurs travaux ; une rubrique « **données** » qui met en visibilité le panorama des tiers-lieux en France actualisé suite au recensement de l'écosystème.

## CAPE\* Communauté des acteurs publics engagés

Depuis 2023, France Tiers-Lieux anime la communauté des acteurs publics engagés qui **réunit tous les élus, agents territoriaux ou des services déconcentrés de l'Etat qui sont mobilisés ou souhaitent se mobiliser pour soutenir les tiers-lieux sur leur territoire**. Acculturation, visites apprenantes, partage de bonnes pratiques, projet en commun... elle a vocation à donner les clefs et les outils pour « faire avec » les tiers-lieux.

## « FAIRE TIERS-LIEUX », événement national biennal

Octobre 2022 puis octobre 2024 sont les deux rendez-vous nationaux opérés par France Tiers-Lieux réunissant l'ensemble de l'écosystème des tiers-lieux, acteurs, partenaires publics et privés. **Près de 1200 personnes ont assisté à l'événement en 2024 placé sous le signe de la coopération et du faire ensemble.**

## ACCOMPAGNEMENT DES TIERS-LIEUX

3 millions d'€ sur 3 ans

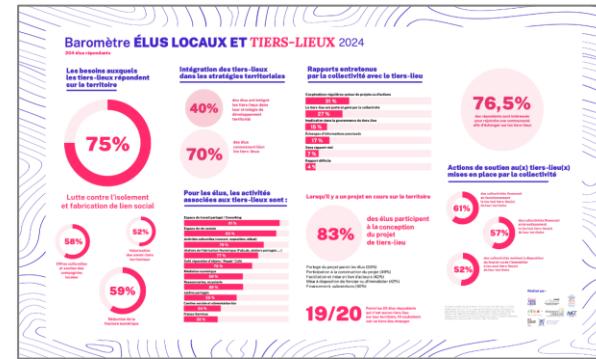
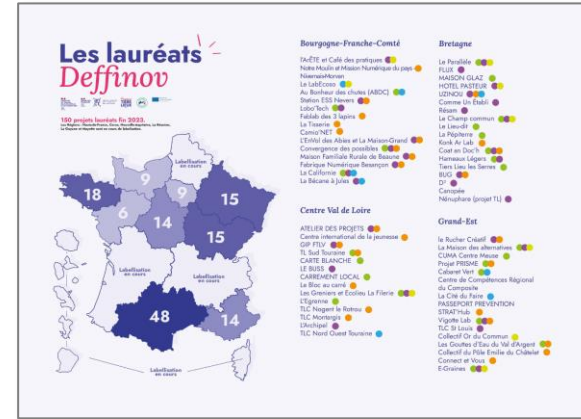
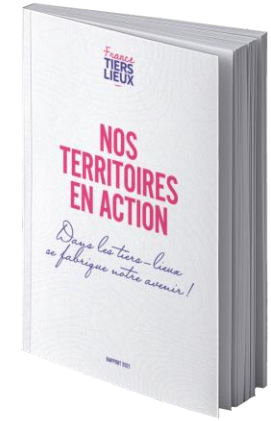
France Tiers-Lieux porte un **programme d'accompagnement des porteurs de projet de tiers-lieux visant à consolider leur modèle ou projet stratégique pour un territoire**. Les tiers-lieux bénéficiaires sont accompagnés à travers : du **compagnonnage** ou un **accompagnement collectif** ou un **accompagnement individuel**. 15 structures régionales opèrent le déploiement du programme pour le compte de France Tiers-Lieux. Cet accompagnement des tiers-lieux est opéré en lien avec les opérateurs DLA et l'Avisé (partage de données, complémentarité de l'accompagnement, analyse d'impacts).

**191** tiers-lieux demandeurs

**92** sélectionnés pour un diagnostic

**69** en cours de diagnostic

# Publication, projets et partenaires



## Tiers-lieux et collectivités : *faire ensemble*

Les mots clés :

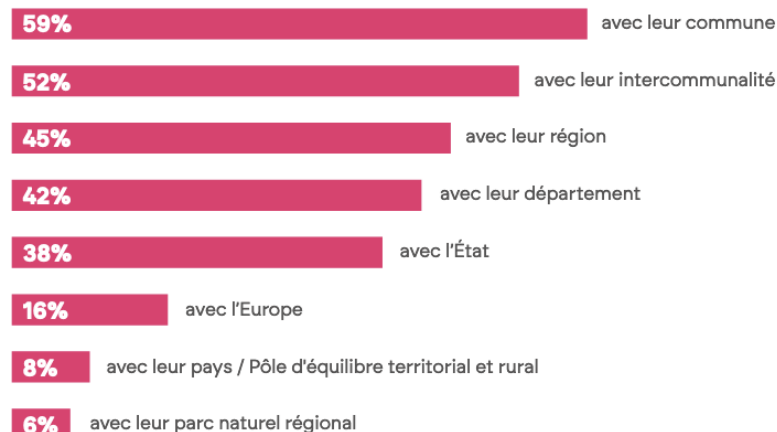
**CO-CONSTRUIRE**

**DÉCLOISONNER**

**FAIRE CONFIANCE**



### POURCENTAGE DE TIERS-LIEUX AYANT UN PARTENARIAT AVEC



### LES DIFFÉRENTES MODALITÉS DE PARTENARIAT ENTRE TIERS-LIEUX ET COLLECTIVITÉS :

- SUBVENTIONS
- FACILITATION, MISE EN LIEN
- APPUI TECHNIQUE / INGÉNIERIE
- SOUTIEN EN COMMUNICATION
- PARTICIPATION À LA GOUVERNANCE
- ACHAT DE PRESTATIONS
- APPORT DE FONCIER POUR LE PROJET

# 14%

**DES PROJETS DE TIERS-  
LIEUX SONT À L'INITIATIVE  
DE COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES**

# 83%

**DES TIERS-LIEUX  
DÉCLARENT AVOIR DES  
PARTENARIATS AVEC DES  
ACTEURS PUBLICS**

# 20%

**DES PARTENARIATS AVEC  
LE BLOC LOCAL SE FONT  
SOUS FORME D'ACHATS  
DE PRESTATIONS**

## Tiers-lieux et collectivités : *faire ensemble*

**“ Le tiers-lieu qui marche est un lieu d’initiative citoyenne. Les collectivités sont des accompagnateurs de la dynamique ”**

ROMAIN  
PASQUIER

— Directeur de recherche  
à Sciences Po Rennes  
— Directeur de la Chaire “Territoires  
et mutations de l’action publique”



### LES BONNES PRATIQUES

- S’informer et se documenter
- Participer à des manifestations sur la dynamique tiers-lieu
- Se rapprocher d’un réseau de tiers-lieux
- Rencontrer des pairs acteurs publics



### LES FAUX PAS

#### Pratiques pouvant limiter le développement d’un projet

- Personne ne porte la responsabilité du projet / manque de leadership
- Les locaux sont mono usages et non évolutifs
- Le « socialwashing » ou le « greenwashing » : manque de sincérité et d’actions réellement transformatrices
- L’obligation de rentrer dans les cases ou des silos thématiques pour obtenir des financements
- Cultiver l’entre-soi
- Manque de gouvernance partagée

#### Pratiques déviantes pouvant mettre en péril un projet

- Le projet ne répond à aucun besoin avéré
- La définition des services du lieu a été réalisée sans concertation
- Vouloir absolument « son » tiers lieu et étouffer des initiatives déjà existantes
- Les conflits d’intérêts entre parties prenantes
- Une ambition ou un agenda qui force le rythme du projet
- Vouloir créer un lieu emblématique à tout prix : « projet ruban coupé »